



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 27 janvier 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Francis MAGGI, François ROUSTAN

Excusés : MM. Gérard ALUNNI, Patrick SCALA

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Début de la séance à 18h30,

CONDOLEANCES

A la suite du décès de Marc RIOLACCI, qui fut un temps Président de la Commission des Statuts et Règlements du District, avant de devenir Président de la Ligue de Corse et membre du Conseil Fédéral.

Le Président et les membres du Bureau Exécutif du District de la Côte d'Azur adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses proches.

Nous avons appris la disparition brutale de Fabrice TORRE, joueur vétérane de l'USMN. Nous adressons avec une grande tristesse nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à son club.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le club VSJBFC disposant d'un espace suffisant, libre aux abords de son terrain, nous sollicitons pour l'implantation d'un terrain Futsal extérieur. Cette proposition sera soumise au Comité de Direction du DCA.

Lors de la livraison des équipements mis à la disposition des classes aménagées, un différend a été observé dans les tailles livrées. Une demande d'aménagement est en cours auprès de notre fournisseur.

La journée nationale des bénévoles de la FFF aura lieu le samedi 25 avril 2020, date retenue pour la finale de la Coupe de France.

Le Président informe que la FFF a confié à la Ligue de Méditerranée l'organisation de deux rencontres de l'équipe de France U17 contre le Danemark les 25 et 27 février prochain.

STADE DU RAY

Le Président fait part du courrier adressé par M^e Eric BORGHINI, Président de la Ligue de Méditerranée et Membre du Comité Exécutif de la FFF, à M. Christian ESTROSI, Maire de Nice, l'informant que le nouveau stade du Ray est classé en Niveau Foot A11 SYE (synthétique).

Conformément aux dispositions des Règlements des Compétitions du District de la Côte d'Azur, pourront être programmés sur cette installation uniquement des plateaux U6 à U9.

Les rencontres U10 à U13 pourront également être programmées sous réserves d'aménagements permettant la pratique du foot à 8.

Le District de la Côte d'Azur reste à la disposition de la Mairie de Nice afin de lui apporter toute son aide pour la mise en place de ces aménagements.

TRESORERIE

Le Secrétaire Général Adjoint, contactera une dernière fois avant l'application de l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA les clubs qui n'ont pas régularisé leur situation financière.

COMPETITIONS

Le Secrétaire Général Adjoint suite à l'approbation lors de l'AG d'hiver du DCA de mettre en place des championnats générationnels dès la prochaine saison souhaite que des réunions de travail soient organisées afin de concevoir la réglementation de ces nouvelles compétitions.

Les clubs pourraient prendre part à ces ateliers afin d'apporter leurs suggestions et ainsi collaborer à la mise en place de cette importante réforme qui impactera pour les saisons à venir nos compétitions maralpines.

Les finales des championnats sont fixées au 6 et 7 juin 2020, le DCA souhaite que celles-ci se déroulent sur un même site.

En conséquence un appel de candidature est lancé auprès des clubs pour l'organisation de cette manifestation, un minimum de 9 matchs est à prévoir.

ADDITIF

Lors de la séance du Bureau Exécutif du 20/01/20, M. Patrick SCALA est intervenu sur le renouvellement de l'homologation des éclairages des terrains.

COURRIER

FFF : PV. du bureau exécutif du BELFA du 17/01/2020.

FFF : Présentation de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! », saison 2019/2020.

CDOS : Invitation au colloque « Comprendre et prévenir les risques de radicalisation dans le sport ». Pris note.

FC Beausoleil : Problème de vestiaires lors d'un plateau organisé sur le stade de l'Oli. transmis à la Mairie de Nice.

AGENDA

03/02/2020 : Comité de Direction Plénier du DCA

13/02/2020 : atelier BPDJ 19h au DCA

22/02/2020 : DEFI CUP U15F et U18F Stade de la Lauvette

La séance est levée à 20h45.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.